

Une histoire de fusion



QU'EST CE
QUI SE TRAME
PAR-LÀ ?

EPISODE 3/8

PROJET D'ETUDE DE FUSION
VEYTAUX-MONTREUX

LA CONVENTION DE FUSION & LES PROCHAINES ETAPES



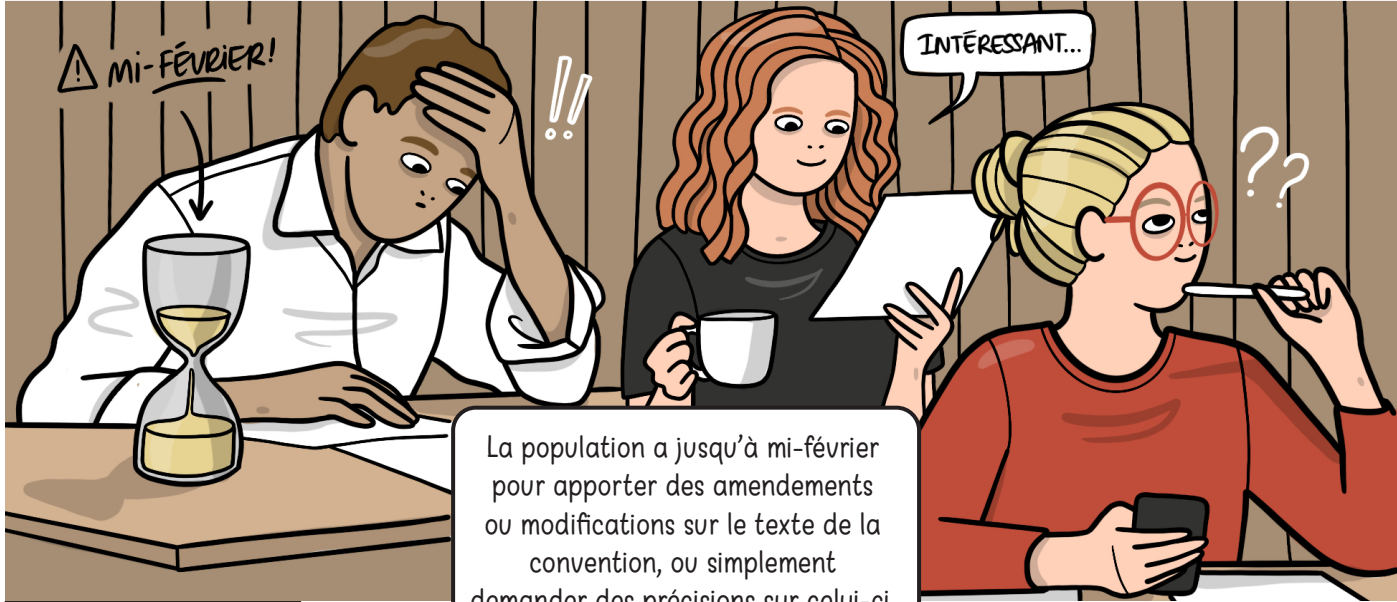
MESDAMES,
MESSIEURS,
...

Voilà, la Convention de fusion ainsi que son rapport sont prêts et consultables sur le site internet de la commune !

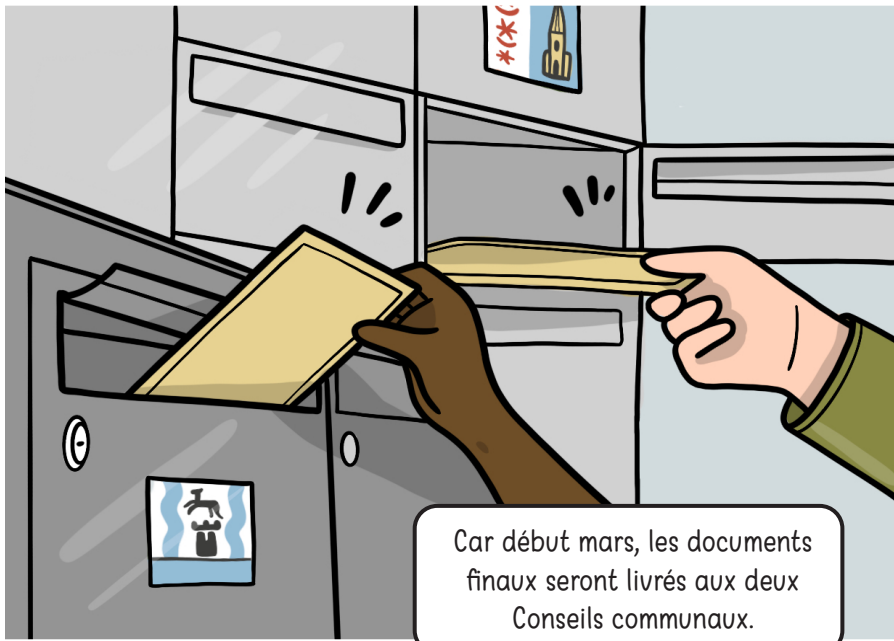
Une présentation aux deux populations a été réalisée le 10 octobre dernier au marché couvert de Montreux.



Il est primordial de savoir que les chiffres clés des deux communes montrent que la situation financière n'est pas un enjeu pour ou contre la fusion. Elles peuvent vivre l'une sans l'autre !



La population a jusqu'à mi-février pour apporter des amendements ou modifications sur le texte de la convention, ou simplement demander des précisions sur celui-ci.



Car début mars, les documents finaux seront livrés aux deux Conseils communaux.



Et le 30 avril, la Convention de fusion sera votée dans les deux Conseils communaux, sans amendement possible.



T'EN DIS QUOI, DE CETTE FUSION ?

POUR AVOIR UNE OPINION, IL FAUT ENCORE QUE JE ME RENSEIGNE

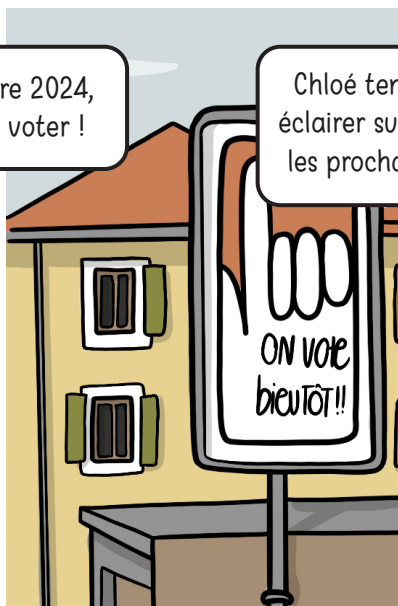
CELA POURRAIT AVOIR DES CONSÉQUENCES SUR MON PATRIMOINE!

D'ici là, informez-vous, discutez-en...



T'AS VU LA PROPOSITION D'ARMOIRIES?

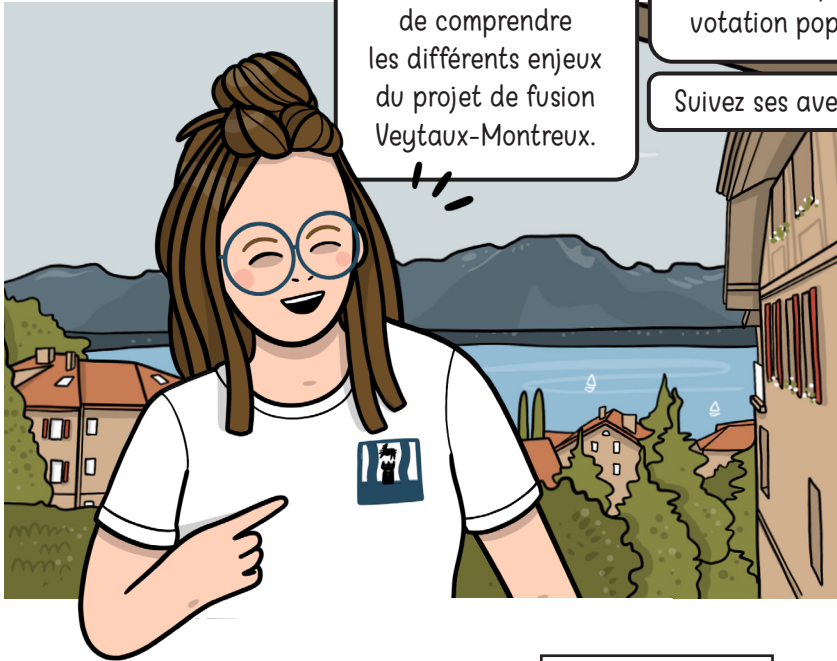
Car le 22 septembre 2024, ce sera à vous de voter !



Chloé tentera de vous éclairer sur le sujet dans les prochaines éditions.

**PROCHAIN EPISODE EN
FEVRIER 2024**
LES SUJETS DE LA CONVENTION DE FUSION

INFORMATIONS

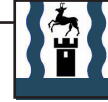


Chloé est une habitante de Veytaux qui va tenter, jusqu'en septembre 2024, de comprendre les différents enjeux du projet de fusion Veytaux-Montreux.

Elle pourra ensuite se faire son propre avis en vue de la prochaine votation populaire.

Suivez ses aventures !

Des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'éclaircissements:



Administration de et à
Rue du They 1
1820 Veytaux

021 966 05 55
greffe@veytaux.ch
www.veytaux.ch

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de fusion Veytaux-Montreux, la municipalité de Veytaux souhaite impliquer sa population locale en lui adressant une communication ludique, pédagogique et neutre.

Grâce à cette bande dessinée, les différentes étapes de ce projet sont illustrées et paraîtront de manière régulière en amenant les éléments qui ressortiront de la convention de fusion.

L'objectif est de pouvoir offrir un éclairage sur ce projet important pour la commune et de pouvoir donner un maximum d'éléments concrets afin d'encourager la population à voter le moment venu.

Qui a le droit de voter dans le cadre de cette fusion ?

Toute personne de 18 ans révolus ayant le droit de vote dans la commune.

À VOUS DE JOUER !!

QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ENSUITE ?

NOUS SOMMES ICI ! AVRIL 2024

SEPTEMBRE 2024

ETUDE DE PROJET

PHASE DE PRESENTATION

PHASE D'ADOPTION

VOTATION POPULAIRE

OCTOBRE 2023



Rendu du projet de convention de fusion



Validation du projet par les instances Cantonales.
30.04.24: validation des Conseils communaux de Veytaux et Montreux



Résultat de la votation des populations de Veytaux et Montreux